



ECOPEX
Monsieur Christophe SURLERAUX
c.surleraux@me.com

ATTESTATION

L'AIVE, qui dispose d'un site de remblais dûment autorisé situé à Bertrix, atteste son intérêt pour les terres de déblais (terres et pierres dans leur état naturel) issues du futur chantier pour la construction d'un parc éolien à Neufchâteau/Léglise (12.000 m³).

Le site de Bertrix pourra recevoir les terres de déblais visées ci-avant pour autant que cela soit techniquement possible compte tenu des arrivages qui surviendront entre la signature de la présente attestation et le commencement des travaux, et sous réserve d'un accord à définir sur les conditions financières.

Fait à Arlon, le 5 août 2013

Jean-Claude BOURGUIGNON
Coordinateur opérationnel

Pierre COLLIGNON
Directeur Logistique